

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 19 juillet 2021

Plongée et biodiversité : adoptez les bons gestes !

Avec ses nombreuses façades maritimes, notamment la façade méditerranéenne, la France est un pays où les activités de plongée sont très développées. Au niveau national, on évalue à 390 000 le nombre de pratiquants de la plongée par an. Parce que cette activité, si elle est mal pratiquée, peut impacter la biodiversité, l'Office français de la biodiversité (OFB) et le ministère de la Mer s'associent pour mener une campagne de sensibilisation aux bons gestes.

Une activité qui peut impacter la biodiversité en Méditerranée

La plongée participe à la sensibilisation du grand public à la beauté du milieu marin. Néanmoins certains gestes peuvent potentiellement avoir une incidence sur le milieu : ancrer un navire dans un herbier de posidonies, remuer le fond avec des palmes, toucher ou prélever des espèces, etc. Ces impacts peuvent être évités en adoptant les bons gestes.

A travers la création de nouveaux outils de sensibilisation et d'information à destination des plongeurs, la direction interrégionale de la mer Méditerranée du ministère de la Mer et l'Office français de la biodiversité souhaitent **favoriser les pratiques respectueuses de la biodiversité marine et contribuer à l'éducation environnementale des pratiquants.**

© N. Barraque / Turtle Prod



Plaquettes réalisées dans le cadre de la stratégie de gestion durable des sites de plongée sur la façade Méditerranée.

Des messages-clés, des gestes éco-responsables

Plusieurs messages clés y sont délivrés : se renseigner sur les atteintes causées par la plongée lors du briefing, bien s'équiper, maîtriser sa flottabilité et ses coups de palmes, garder ses distances avec les espèces, ne pas abuser des flashes en photographie, ne rien remonter, être attentif au débriefing et économiser l'eau de rinçage du matériel.

Des gestes éco-responsables que tout plongeur, professionnel ou amateur, pourra facilement adopter avant, pendant et après ses immersions, afin de protéger la biodiversité marine.

Développés dans le cadre de la [stratégie de gestion durable des sites de plongées](#), pilier de l'action publique en Méditerranée, trois types de support – vidéo, affiches immergeables, plaquettes – ont ainsi été conçus pour fédérer les acteurs socio-professionnels du secteur ainsi que des gestionnaires d'aires marines protégées, qui partagent d'une préoccupation commune : la protection d'un milieu d'exception.

Pour découvrir les bons gestes : <https://www.youtube.com/watch?v=MKsFnP7cYXc>

Ces nouveaux outils ont été mis à disposition des capitaineries et centres de plongée professionnels et associatifs de toute la façade Méditerranée.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Marion Brichet (DIRM) marion.brichet@mer.gouv.fr / 06 66 86 94 53 ou Frédéric Villers (OFB) frederic.villers@ofb.gouv.fr / 06 78 61 87 37.

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.